

Jean Delisle

ÉTIENNE DOLET, GRAMMAIRIEN, IMPRIMEUR ET TRADUCTEUR

Dans la galerie des traducteurs de la Renaissance, Étienne Dolet occupe une place à part. C'est une figure hautement représentative de cette époque. "Il fut le traducteur militant par excellence. Personnage de mauvais caractère, personnage insupportable sans doute, bagarreur et impulsif, mais indomptable, dont ne sont venues à bout ni les brimades ni la prison, homme de grand savoir et de talent réel, qui mourut pour avoir parlé trop haut et trop clair dans ses traductions, et qui fut brûlé prétendument pour un contresens" (Cary 1963: 7) Voyons quel a été ce traducteur fascinant¹.

Ses études

Né à Orléans, Dolet se rend à Paris à l'âge de douze ans et il y passe cinq ans. On sait peu de choses sur sa vie à Paris. Vers 17 ans, il se rend étudier à l'Université de Padoue où il reste trois ans. Il sera par la suite secrétaire de l'évêque de Limoges qui était ambassadeur à Venise. Il y aura une maîtresse qui mourra peu de temps après le début de leur liaison. En 1532, il est de retour en France, à Toulouse où sa soif d'apprendre le pousse à s'inscrire en droit à l'Université de cette ville. L'Université de Toulouse avait été fondée principalement pour combattre l'hérésie, la Réforme. On y était plus orthodoxe que le pape. L'Inquisition y était particulièrement vigilante et active. À cette époque, être lettré et traducteur à Toulouse suffisait pour qu'on vous soupçonne d'hérésie.

Dolet n'avait pas un caractère facile. Il était vaniteux susceptible, violent, prompt à lancer des injures et ami de la polémique, irritable, grossier, libertin. On le considérait aussi comme un athée. On a dit de lui que "la modestie est son moindre défaut" et aussi qu'il était "l'ulcère des Muses". Il faut dire que notre homme avait un don particulier pour se faire des ennemis. Il attaquait tout ce qui bougeait. Tous les amis qu'il aura dans sa vie, il les a perdus un à un après une brouille. En 1533, il prononce un discours dans un concours oratoire qui lui crée déjà un grand nombre d'ennemis. Ses adversaires ont promené à travers la ville un cochon sur lequel ils avaient inscrit son nom : DOLET.

Pendant toute sa vie, Dolet ne vécut pas riche. Il s'habillait mal. Ses

ennemis se moquaient de son apparence négligée, de ses habits étriqués, usés et sales. En outre, les nombreuses épreuves qu'il eut à traverser, les privations et la sévère discipline de travail qu'il s'imposait l'avaient fait vieillir prématurément. Un contemporain, Joannes Angelus Odonus, qui l'avait rencontré à Lyon écrit ceci à son sujet :

Je viens d'apprendre que des personnes d'ici ont fait savoir que les amis d'Érasme désirent qu'on réponde brièvement à la rage et à la furie de ce fou [Dolet] dont les coassements, au dire de ceux qui les ont entendus, ressemblent aux rugissements de quelque grand animal (voyez la fable du lion et de la grenouille). Mais moi qui ai vu l'homme(ou plutôt cette chose sans intelligence qui a forme humaine) et qui lui ai parlé quand je me trouvais à Lyon, je sais qu'il n'est qu'une bête insignifiante. Il dit quelque part qu'il est jeune, mais il a plutôt quarante ans que trente-huit. Sa tête d'hébété est à moitié chauve. Il portait alors une courte veste espagnole, grossière et fort usée, qui couvrait à peine son dos. Son visage est d'une pâleur si funèbre et si noire, et il a un air si piteux, que l'on croit qu'une furie vengeresse s'est attachée à ses pas et va le conduire à la roue (cité par Christie 1886: 214-215).

On rapporte qu'à 27 ans, il en paraissait déjà 40.

C'est en 1534 que Dolet fait son premier séjour en prison; il sera emprisonné six fois. Il disait lui-même que la prison était sa "patrie". De 1533, année de son retour en France, jusqu'en 1546, année de sa mort, soit au cours d'une période de treize ans, Dolet en a passé cinq en prison. Ses protecteurs intercédèrent habituellement en sa faveur et réussissaient chaque fois à le faire sortir de prison. On comprend que Toulouse était un milieu étouffant pour un esprit libre comme Dolet, qui qualifiait d'ailleurs les Toulousains de "barbares".

Imprimeur à Lyon

En juin 1534, il quitte cette ville et se rend à Lyon à pied avec un ami : une distance d'environ 400 km. Après Paris, Lyon était la capitale intellectuelle de la France pendant une bonne partie du XVI^e siècle. Les hommes de lettres, en très grand nombre, y jouissaient d'une plus grande liberté intellectuelle qu'à Paris où la Cour et la Sorbonne pesaient de tout leur poids conservateur sur la vie intellectuelle.

À Lyon, Dolet sera lecteur, correcteur d'épreuves, réviseur et imprimeur. Il y passera huit ans et y publiera quinze ouvrages originaux, cinq traductions et il y imprimera 80 ouvrages. Son but en se

rendant à Lyon était de faire imprimer ses discours, ses poèmes et ses lettres. C'est là qu'il croisera le fer avec le grand Érasme dont il n'aime pas l'humour, pas plus que celui de Rabelais qui vivait Lyon depuis 1532. Érasme était un anti-cicéronien, alors que Dolet était un grand admirateur de cet auteur latin. Les cicéroniens ne reconnaissaient pas seulement en Cicéron un maître du style, mais ils voyaient aussi en lui un guide infallible dans tous les sujets abordés par lui. Dolet vouait donc une admiration sans bornes à Cicéron. Dans les épreuves -- et il y en eut beaucoup --, il trouvait chez cet auteur "païen", consolation et réconfort, ce que ne lui apportait pas le christianisme. Il adhérait totalement à la philosophie cicéronienne et à sa conception de la vie et de la mort. Comme son maître à penser, il croyait que l'homme recèle en lui-même tout ce qu'il faut pour parvenir au bonheur. Son engouement pour Cicéron lui acquit la réputation, dangereuse à l'époque, de libre penseur. Les inquisiteurs l'avaient à l'oeil.

En 1534, Dolet se rend à Paris pour obtenir l'autorisation du Roi de publier son oeuvre maîtresse, ses *Commentaires sur la langue latine*. Cette permission lui est refusée. En 1536, un imprimeur de Lyon acceptera de publier son ouvrage. Dolet avait réussi à se faire tellement d'ennemis parmi les intellectuels que son livre reçut un accueil très froid. Ce n'est que 25 ans après sa publication qu'il sera cité pour la première fois. Parmi les attaques qui pleuvent sur Dolet, à cette occasion, il faut citer celles de plagiaire, ignorant, païen, immoral et gourmand.

Le 31 décembre 1536, Dolet est attaqué dans une rue de Lyon par un peintre du nom de Compaing qui, semble-t-il, aurait tenté de le tuer. Placé dans une situation de légitime défense, Dolet tue son assaillant. Une bande de truands, complices de Compaing, partent alors à la poursuite de Dolet qui réussit à s'enfuir à Paris afin de solliciter la protection du Roi.

Grâce à Marguerite de Navarre, il l'obtient. Les quelques amis qui lui restaient à Paris organisèrent un banquet en son honneur. Plusieurs auteurs célèbres y ont pris part dont Guillaume Budé, Clément Marot et François Rabelais, pour ne mentionner que ces trois noms.

La prison, sa patrie

Son pardon royal en poche, Dolet reprend la route de Lyon, confiant de pouvoir continuer à y vivre en toute immunité. Tel ne fut pas le cas. Dès qu'il mit le pied à Lyon, le "traducteur-assassin" fut aussitôt appréhendé et jeté en prison. Les autorités locales lui étaient farouchement hostiles et ne tinrent aucun compte du document royal qui, comble de malheur, n'avait pas été dûment enregistré.

Dolet passe près de deux mois à la prison de La Rouane. Même si une condamnation à mort pesait contre lui, il n'en a pas moins continué à traduire. Du fond de son cachot, il mit en français les trois premiers livres d'une oeuvre de Cicéron, *Les Questions tusculanes*, totalisant 224 pages. Le traducteur jugeait cette "oeuvre très utile & nécessaire pour résister à toutes vicieuse passion d'esprit, & contemnement de la mort". Cet ouvrage était un choix fort judicieux dans les circonstances. Une fois imprimée, sa traduction fut confisquée et brûlée. C'était le sort réservé à bien des travaux profanes à l'époque.

L'année 1538 est une année mémorable pour Dolet. Tout d'abord, il se marie avec Louise Giraud dont il a un fils, Claude en 1539. Puis, il obtient du Roi le privilège d'être imprimeur à Lyon. Sa licence lui est délivrée le 6 mars. Selon son indéclinable habitude, il ne tarda pas à attaquer les mauvais imprimeurs et à se faire de nouveaux ennemis dans ce milieu.

En 1538 Dolet procède à la révision de la traduction française de *Il Cortegiano*, (*Le Parfait courtisan*) de l'Italien Baldassar Castiglione. Cette traduction était l'oeuvre d'un nommé François Juste. Ce livre est un des grands classiques du XVI^e siècle; il sera traduit et maintes fois réédités dans la plupart des langues vulgaires.

La Manière de bien traduire...

Certains des nombreux travaux de Dolet portent sur la traduction et sur la langue française, dont les règles d'orthographe et de grammaire ne sont pas encore fixées. Dolet entreprit de réduire le nombre de ces règles et de les codifier (il ne reculait devant aucun projet d'envergure). En 1540, il publie trois études sur ces sujets :

1. *La Manière de bien traduire d'une langue en aultre*
2. *L'avantage de la punctuation de la langue Françoysse*
3. *Plus des accents d'Ycelle.*

Il entreprend ce travail pour deux raisons a) par patriotisme; b) pour imiter les grands auteurs grecs et latins qui ont vanté les mérites de leur langue. Dans la préface de *La Manière de bien traduire*, Dolet déclare : "Mon affection est telle envers l'honneur de mon pays que je veux trouver tout moyen de l'illustrer. Et ne le puis mieux faire que de célébrer sa langue, comme on fait Grecs et Romains la leur." La traduction est donc bel et bien devenue une cause nationale et les traducteurs en sont bien conscients. Il ne fait aucun doute que le sentiment patriotique a alors beaucoup contribué à la vogue dont la traduction a joui. Il n'est pas étonnant qu'elle a été le genre littéraire

favori des écrivains du temps. Il faudra la Pleiade pour arguer, non sans raison, qu'un patriotisme bien compris imite au lieu de simplement traduire. On ne peut que penser à la phrase célèbre de Montesquieu au siècle suivant : "Si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais". Les motifs des traducteurs vont glisser peu peu de soucis exclusivement didactiques vers des considérations plus formelles, où entre une part de jugement esthétique sans toutefois arriver avant 1540, au pur dilettantisme.

Dolet comptait développer dans un traité sur la langue française les trois études mentionnées ci-dessus. La première de ces études est un petit traité où il énonce cinq règles de l'art de traduire. (Certaines de ces règles ne sont pas sans rappeler celles de saint Jérôme.) Ces cinq règles se résument ainsi :

1. "Que le traducteur entende parfaitement le sens et matière de l'auteur qu'il traduit." (Savoir de quoi il s'agit, connaître le sujet.)
2. Connaître parfaitement les langues de départ et d'arrivée.
3. Ne pas s'asservir au mot à mot. (C'était ce que disait déjà saint Jérôme, qui recommandait de ne pas traduire "*verbum e verbo, sed sensum exprimere de sensu*". "C'est la règle que ressassent, le plus souvent, les théoriciens en la vidant de tout contenu concret, car la fidélité à l'original est une des notions les plus élastiques qui soient, et ce qui paraît un calque à une certaine époque sera dénoncé comme infidèle cinquante ans plus tard." (Cary 1963: 11).
4. Éviter calques, mots savants, néologismes trop osés. "Le quatrième principe énoncé par Dolet, écrit encore Cary, est remarquable. Il met en regard les langues jeunes de son époque, dites vulgaires, et les grandes langues de l'antiquité classique, pour conseiller de ne pas se laisser envoûter par la richesse, la finesse, la variété de la langue de l'original et de suivre "le commun langage". L'époque de la Renaissance a raffolé des mots savants, des néologismes empruntés au latin et au grec. Certains sont restés et ont enrichi la langue. Mais l'abus des néologismes, des expressions et des formes de construction servilement calquées sur une langue étrangère est un des dangers qui guettent toute langue à certains moments de son histoire. Nous le constatons, aujourd'hui, devant l'envahissement technologique anglo-saxon" (Cary 1963: 12).
5. Respecter la tonalité du texte et viser à la transparence. (Ce principe concerne ce qu'on désignait à l'époque de "nombres oratoires", c'est-

à-dire l'harmonie, le rythme, l'équilibre de l'ensemble, de la subordination des détails au tout, en un mot, le ton et la tonalité générale d'un texte.)

Le petit code de la traduction publié par Dolet est favorablement accueilli. Mais on n'y trouve pas les règles d'un nouvel art de traduire. Les cinq préceptes qu'il énonce n'ont rien de bien révolutionnaire; ils plongent de longues racines dans le passé. Dolet ne fait guère plus que codifier des idées reçues. Son principal mérite est de les avoir exprimé clairement. En ce qui concerne la théorie de la traduction, Dolet n'apparaît nullement comme un novateur. Edmond Cary se laisse emporter par son admiration pour Étienne Dolet quand il écrit : "Étienne Dolet est notre plus grand théoricien de la traduction" (Cary 1963: 6). Et plus loin quand il ajoute : "... ces considérations contiennent l'apport le plus dense, sans doute, des temps modernes et le plus pertinent" (*Ibid.*: 9). Les spécialistes reconnaissent, néanmoins, que, lorsqu'il traduisait, Dolet appliquait les cinq principes qu'il préconisait. Richard C. Christie écrit qu'il était le traducteur du juste milieu. "The work of Dolet was a happy medium between the extreme verbal literalness of some early French translations, and the loose paraphrases which came into vogue a century later; and we may I think say without hesitation, that no French translation of any Latin author which had up to that time appeared, can compare with it in accuracy, in scholarship, or in style" (Christie 1964: 360). Pendant un siècle, sa traduction des épîtres familières de Cicéron faisait autorité et elle a été réimprimée trente fois.

Les deux autres études mentionnées plus haut sont intéressantes également à d'autres égards. Dolet a été le premier grammairien -- car il était aussi grammairien -- à proposer une réforme de l'orthographe portant sur l'indication du pluriel des mots. C'est lui, en effet, qui a proposé de former le pluriel des mots se terminant par un "e" long en ajoutant un s au lieu d'un z. Son initiative eut l'heur de plaire car, au fil des années, on a pris l'habitude d'écrire les "voluptés", les "crucifiés" et les "édentés" au lieu de les "voluptez", les "crucifiez" et les "édentez". "Si j'ai travaillé, écrit-il dans sa préface des *Épîtres familières*, pour acquérir los et bruiet dans la langue Latine, je ne me veulx efforcer moins à me faire renommer en la mienne maternelle Françoysse" (cité par Christie 1886:344).

De tous les ouvrages originaux de Dolet, ce sont ces trois études qui ont obtenu le plus grand succès immédiat. Elles ont été rééditées en 1541, 1542 et 1543. Par la suite, les études sur les accents et la ponctuation furent rééditées neuf fois par d'autres éditeurs et *La Manière de traduire*, au moins trois fois avant la fin du siècle.

Traduction et traducteur

Mais Étienne Dolet a d'autres titres de gloire. C'est en 1540 qu'il introduit dans la langue française les mots "traduction" et "traducteur". "Ne serait-ce qu'à ce titre, écrit Edmond Cary, ce curieux personnage mériterait de prendre place dans notre galerie des traducteurs" (Cary 1963: 6). L'année précédente, l'humaniste, lexicographe et traducteur Robert Estienne avait lancé l'italianisme "traduire" (*traduttore, traditore*). Jusque-là, ce sont les mots "translation", "translator" et "translateur" qui avaient eu cours.

Il semblerait, cependant, que "traduire" serait apparu pour la première fois en 1527. Selon M. Françon, le mot "traduit" se trouve dans l'édition de la version française du *Peregrino* de Caveceo. Bien installé dans la langue vers 1540, ainsi que ses dérivés, il y cohabitera quelque temps avec "translator" et sa famille. Du Bellay dans *La deffence et illustration de la langue francoyse* (1549) emploie dans une même phrase "traducteur" et "translateur" pour marquer une nuance. Pour dire qu'une élégante paraphrase est préférable, à tout prendre, qu'un strict mot-à-mot, Du Bellay s'exprime ainsi : "Encores seroy' je bien d'opinion que le scavant translateur fist plus tost l'office de paraphraste que de traducteur" (Du Bellay 1948: 60). Apparemment, en opposant les deux termes, ce n'est pas le mot "traducteur" que Du Bellay prenait en meilleure part. Dans la seconde moitié du siècle, "traduire" l'emportera graduellement sur "translator". Rien ne laisse supposer, cependant, que le passage de l'un à l'autre ait été senti par les contemporains comme reflétant l'avènement d'un nouvel art de traduire. C'est un changement lexical, c'est tout,

Selon son habitude, Dolet continuera jusqu'à la fin de sa vie à se quereller avec tout le monde, y compris avec ses amis. Il se brouille avec Marot et avec Rabelais, qu'il se permet d'imprimer sans le consentement de ce dernier, ce qui a l'effet d'irriter profondément le père de Pantagruel et de Gargantua. Vers la fin de sa vie, Dolet était de plus en plus suspecté d'hérésie. En 1542, le grand inquisiteur ordonna que sa maison et son atelier d'impression fussent saccagés et que l'on saisisse tous ses livres⁴. On lui a fait un procès, on l'a condamné puis on l'a remis entre les mains du pouvoir séculier. Dolet en appela au Parlement de Paris, encore une fois pour se sortir de ce mauvais pas. Il réussit une fois de plus. Mais ce fut la dernière.

Deux ans plus tard (1544), Étienne Dolet est de nouveau jeté en prison. Il s'évade, passe au Piémont, puis commet l'imprudence de revenir à Lyon. Repris, il est jugé pour une traduction qu'il avait donnée de l'*Axiochus* de Platon. Il faisait dire à Socrate : "La mort ne peut rien

sur toi, car tu n'es pas ci prêt à décéder, et quand tu seras décédé, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu ne seras plus rien du tout." Ces derniers mots rendent le grec "su gar ouk esei". La censure jugea que "rien du tout" ne figurait pas dans l'original, était contraire à l'intention de l'auteur, mettait en doute l'immortalité de l'âme et ne pouvait avoir été dicté que par l'hérésie. Dolet fut donc, après avoir été étranglé, brûlé place Maubert, à Paris, le 3 août 1546, le jour même de son 38e anniversaire.

Tel fut le tragique destin de celui qui a introduit dans la langue française les mots "traducteur" et "traduction". Emprisonné et condamné à mort, Dolet avait pratiqué la traduction pour passer le temps. Ironie du sort, c'est à cause d'une "mauvaise" traduction qu'il périt.

Notes

1. La meilleure biographie d'Étienne Dolet demeure celle de Richard C. Christie, *Étienne Dolet, The Martyr of the Renaissance 1508-1546. A Biography*, Nieuwkoop, B. De Graaf, 1964, 570 p. Réédition d'un ouvrage paru d'abord en 1880 et réédité en 1899 à Londres par Macmillan & Co. Une version française a été publiée en 1886 sous le titre *Étienne Dolet. Le martyr de la Renaissance. Sa vie et sa mort*, Paris, Librairie Fischbacher, 557 p.

2. Selon son biographe, c'est probablement là qu'il s'est imprégné des idées libérales qui, vingt ans plus tard, causeront sa mort.

3. I have just heard that it has been written from hence that the friends of Erasmus here wish that he should briefly reply to the rage and fury of that very mad fellow [Dolet], which those who have heard so great a croaking think is the roaring of some great animal (as the fable of the Lion and the Frog has it). But I who when at Lyons both saw the man (or rather the mindless thing in human form) and talked with him, know him to be a worthless beast. He somewhere calls himself a young man, but he is nearer to his fortieth than to his thirty-eight year. He is bald to the middle of his senseless head. He wore a short Spanish jacket, coarse and much worn, scarcely covering his buttocks. His countenance is of such a funereal and black pallor, and has such a wretched air, that you would fancy an avenging fury had fastened on his breast and was dragging him to the punishment of the wheel (cité par Christie 1964: 224-225).

4. Son biographe R. C. Christie cite la longue liste des accusations aux pages 416-417 de son ouvrage.

Bibliographie

CARY, Edmond (1963), «*Les Grands traducteurs français*, Genève, Librairie de l'Université Georg, 133 p.

CHRISTIE, Richard C. (1964), *Étienne Dolet, The Martyr of the Renaissance 1508-1546. A Biography*, Nieuwkoop (c1880), B. De Graaf, 1964, 570 p. Réédition 1899, Londres, Macmillan & Co.

CHRISTIE, Richard C. (1886), *Étienne Dolet. Le martyr de la Renaissance. Sa vie et sa mort*, ouvrage traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur par Casimir Stryenski, Paris, Librairie Fischbacher, 557 p.

DU BELLAY, Joachim (1948), *La deffence et illustration de la Langue Francoyse*, édition critique publiée par Henri Chamard, Paris, Librairie Marcel Didier, 206 p.